



## BILAN DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DE LA TECHNICIENNE DU COMITÉ DE SPÉLÉOLOGIE RÉGIONAL OCCITANIE COMPTE RENDU RESUMÉ D'ACTIVITÉS 2019

### Inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique.

Début 2019, le cadre et les besoins de l'évolution de cet outil ont été définis. Une phase de recherches de prestataires de services a été réalisée afin de pouvoir évaluer le coût de ce projet. Suite à un appel lancé et différents contacts nous avons eu un retour de trois devis différents. Le CSR a retenu celui le plus en adéquation technique et financière avec le projet, à savoir celui du groupe Laëtis en Aveyron. Le projet total, refonte de l'outil et remplissage de la base Occitanie, s'élève un peu plus de 56 000 €. Une phase de recherche de partenariats, demandes de subventions, a ensuite eu lieu courant 2019 : les demandes déposées auprès du Conseil Régional Occitanie, Agence de l'Eau Adour Garonne, DREAL Occitanie, ont reçu une réponse favorable. La réponse de la demande déposée auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a été négative. Ce dernier point n'a donc permis au CSR de s'engager auprès du prestataire retenu et l'amène à poursuivre les recherches de financements. Des pistes sont à ce jour à l'étude, notamment avec la FFS dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Française de la Biodiversité.

La commission a toutefois pu, comme cela était prévu, travailler sur la mise à jour des données et un modèle conceptuel de données, qui sera nécessaire au prestataire. Ce travail a été réalisé par un stagiaire en géomatique, méthodes et techniques des SIG, durant un stage de 7 semaines sur la période mai, juin, juillet. Il sera toutefois à revoir et à adapter afin que le prestataire puisse l'utiliser à bon escient.

### Pollution du réseau souterrain de La Roque en Aveyron (commune de La Rouquette) :

La commission a travaillé tout au long de l'année 2019 à la mise en place d'une journée d'investigations sur ce site. L'objectif est de faire un diagnostic de la pollution restante suite à la pollution accidentelle aux hydrocarbures de 2011. L'expertise consiste à faire des mesures de gaz, qui devront lever le risque « gaz » et permettre de poursuivre par des prélèvements pour analyses d'eau, d'odeur et de sédiments. Il aura fallu l'année pour trouver les intervenants volontaires et compétents, identifier et mobiliser les besoins techniques, réaliser un devis du coût de l'opération, échanger avec la Préfecture pour avoir l'accord de pénétrer dans la cavité car un arrêté préfectoral en interdit l'accès. Ce dernier point est encore en cours de transmission d'informations techniques et sécuritaires mais l'opération est envisagée sur les mois de mai – juin 2020 en fonction bien sûr des bonnes conditions environnementales (météo, site, etc.)

### Sentiers karstiques.

Dans la phase actuelle, le travail se porte sur l'extension du réseau avec deux nouveaux sentiers : celui du Lot (commune de Crégols) et celui de l'Aveyron (Commune de Creissels et St-Georges de Luzençon). Pour autant, la pérennisation et la communication des sentiers déjà existant sont aussi un travail mené tout au long de l'année (entretien des médias sur le terrain, communication).

La commission suit et reste en contact avec les organismes diffusant les livrets.

Les contacts pris avec Pyrénées Magazine ont abouti à un article en juin 2019 dans le hors-série des plus belles randonnées de l'été 2019. Un article sur le sentier de la Haute-Garonne est en préparation.

La création du sentier du Lot a particulièrement mobilisé tout au long de l'année pour le

passage des conventions et le dépôt du dossier de demande de financement européen qui n'a pu être déposé que fin 2019 et est toujours en attente d'une réponse officielle. Par ailleurs, nous avons également souhaité comparer les prestataires de services pour la rédaction des médias, les illustrations, etc, la recherche de prestataires potentiels, leur sollicitation et les différents échanges ont donc mobilisé du temps. En raison des coûts trop importants nous sommes finalement restés avec le prestataire habituel, Félis Production.

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Lot a également été déposée mais a reçu une réponse négative, le Conseil Département intervenant déjà directement sur la mise en sécurité de l'igüe de Crégols, espace naturel sensible à proximité duquel passe le tracé du sentier. Le CDS 46 a apporté en 2019 une aide financière directe au CSR pour la réalisation de ce sentier.

Le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne a également nécessité la mobilisation du CSRO, cela concerne le sentier du Lot mais aussi celui de l'Aveyron. Suite à un refus à notre première demande fin 2018, il a fallu persuader et déposer un nouveau dossier en 2019. Ce dernier a été accepté mais tous ces retards n'ont pas permis de concrétiser le sentier en 2019. La rédaction du livret a toutefois été lancée. Ce projet devrait donc se concrétiser en 2020.

Pour le sentier de l'Aveyron, un travail de rédaction des médias, de contenu et test de l'application, a été mené par Gilles Connes (réfèrent CDS du sentier). Un calage du fonctionnement CSRO-CDS a eu lieu en fin d'année 2019. Le travail de recherches de partenariat sur ce sentier spécifique doit se poursuivre et les accords des propriétaires concernés doivent être concrétisés. Nous espérons toutefois pouvoir le boucler également sur 2020.

Le CSRO a également toujours le soutien du Conseil Régional sur le réseau de sentiers. La DREAL participe en outre à ce projet dans le cadre d'un soutien en 2019 aux actions d'éducation à l'environnement du CSRO. (cf. paragraphe dédié).

Un travail a aussi été mené pour la poursuite du réseau et la création de futurs sentiers, sur l'Aude et le Gard principalement.

Le sentier de l'Aude, Belvis : Le CSRO et le CDS 11 ont rencontré officiellement l'ONF en février 2019. La définition du tracé de ce sentier et la recherche des propriétaires concernés ont nécessité de nombreux déplacements sur le site et rencontres avec les partenaires locaux (ONF, mairie), un travail qui doit se poursuivre en 2020.

Le sentier du Gard : le CDS 30 a engagé un travail de réflexion et proposition d'itinéraire d'un sentier sur Méjannes-Le-Clap. Ce projet a reçu l'accord du Conseil Départemental. Le CSRO a apporté au CDS les informations concernant le cadre régional, et les documents d'aide d'élaboration du projet (besoins, budget, etc.) Ce travail reste à développer en 2020.

Le CSRO a aussi travaillé sur un retour à la proposition de la FFS de déposer une marque « sentiers karstiques ».

**Dossier « biospéléologie »** : Le CSRO a clôturé le dossier « chantiers participatifs pour la biodiversité 2018-2019 » soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne : lien avec les CDS concernés, bilans, et solde auprès de l'Agence. Cette aide a permis au CSR de soutenir les formations du CDS 09 (2 journées au total en octobre 2018 et janvier 2019). Le stage prévu par le CDSC 65 a dû être annulé en raison d'une organisation compliquée sur la prise en charge du contenu de la formation.

**Partenariat avec le Parc naturel régional des Grands Causses** : Début 2017, le CSR et le PNR GC avaient signé une convention de partenariat pour la réalisation de traçages dans le cadre de l'étude hydrogéologique du Causse Noir menée par le parc. Les investigations de terrain (repérages, prospections, injections, etc.) de nos structures spéléologiques (CDS 12) se sont

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : [csro@ffspeleo.fr](mailto:csro@ffspeleo.fr)

<https://csr-occitanie.fr/> et <http://pollution-karst.com>

déroulées entre mai 2017 et janvier 2019 sur une quinzaine de sites, et sur une trentaine de journées. L'année 2019 a donc clôturé ce travail et la convention liée.

**Partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc** : Suite à la signature début 2019 entre le CSRO et le PNR HL d'une convention de partenariat pour réaliser un recensement des points de pollution potentielle sur le territoire karstique de St-Ponais, le CSRO a coordonné la mise en place du stage permettant de réaliser ce travail. Il a été réalisé dans le cadre d'un stage de 3 mois de Master 1 Eau – Parcours H2E-Environnement. La commission a également participé à la prospection et encadrement sur le terrain de la stagiaire.

**Comité Régional de la Biodiversité (CRB) mis en place et géré par le Conseil Régional et la DREAL.**

Afin de pouvoir siéger dans ce comité, le CSRO doit être agréé « protection de l'environnement », ce qui est le cas, mais également avoir l'habilitation de participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives. En 2019, le CSR a donc monté le dossier nécessaire et en a fait la demande auprès de la Préfecture. Le CSRO a reçu un accord favorable et possède donc cette habilitation par arrêté préfectoral du 07/05/2012 pour une durée de 5 ans. Il est devenu alors membre officiel du CRB.

**Partenariats et autres dossiers** (autres que ceux déjà développés)

Dossier méthanisation dans le Lot : La commission suit les échanges relatifs aux unités de méthanisation de Gramat et Mayrac et est représenté par le CDS 46 aux réunions des commissions de suivi.

Actions éducatives à l'environnement : les projets de sentiers karstiques et de développement de partenariats avec les établissements scolaires entrent dans ce cadre. Le CSRO a reçu le soutien fin 2019 de la DREAL sur ses actions.

PLUI Sorèze : sur sollicitation de Frédéric Mouynet afin de rester en veille sur les projets du plateau de cause de Sorèze, le CSRO a demandé de participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Revel-Lauragais. Il a mandaté Frédéric Mouynet, pour le suivi de ce dossier et la participation aux débats et réunions d'élaboration du PLUI.

France Nature Environnement et Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon : Le CSRO a renouvelé son adhésion à ces deux associations et reste en contact permanent avec elles sur plusieurs dossiers (cf. actions pré-citées).

Sur demande du CEN Midi-Pyrénées, le CSRO a déposé la candidature de Christophe BES au poste de conseiller technique du conseil scientifique du CEN. Cette sollicitation a été retenue pour l'année 2019, jusqu'à fusion des CEN Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

La commission environnement du CSR a été suivi divers autres dossiers à différents niveaux d'intervention, suivi de dossiers sensibles en matière de pollutions de sites (pollution A75 par exemple), dossier de la réserve naturelle souterraine de l'Ariège, relation BRGM avec CDS, relais d'informations, ...

**Secrétariat** : diffusion et relais d'informations sur les actions régionales générales ou pour les commissions régionales, réponses à diverses sollicitations (commissions, fédérés, partenaires extérieurs), coordination de l'envoi de la revue SpéléOc (imprimeur, prestataire d'envoi), secrétariat et suivi des subventions liées aux aides financières à la formation et autres actions du CSRO (spéléo et inclusion sociale, projets scolaires, conseil régional, ANS, commande groupée de matériel technique, etc.), comptabilité du CSR (saisie et coordination avec Laurence Salmon et Yvette Francoual-Valette, trésorière et trésorière-adjointe), coordination et suivi des demandes de subvention du CSR, participation aux réunions du CSR, au rassemblement régional et AG du CSRO avril 2019 à Bruniquel.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : [csro@ffspeleo.fr](mailto:csro@ffspeleo.fr)

<https://csr-occitanie.fr/> et <http://pollution-karst.com>